

## Analyser, contrôler les EPRD médico-sociaux

Journée d'étude en webinaire

**jeudi 3 juin 2027 de 9h30 à 17h00**

Pour optimiser  
le contrôle des EPRD présentés par les ESMS

### Les participants

Les agents de autorités de contrôle  
et tarification (ARS et Départements).

### L'intervenant

Cédric VALADE

Consultant chevronné,  
pédagogue très apprécié,  
c'est un excellent expert de  
l'organisation,  
du financement et de la gestion  
de l'action sociale et médico-sociale.



### Les questions traitées

#### Connaître les procédures applicables en matière d'EPRD

#### Maîtriser les éléments des dossiers EPRD et leur mode d'emploi

Les différents cadres normalisés.  
Les comptes de résultat prévisionnels.  
Les documents non normalisés annexés aux EPRD.  
Le rapport accompagnant l'EPRD.

#### Comprendre la logique de construction d'un EPRD

Les prévisions relatives à l'activité.  
Les prévisions d'évolution des différents produits (recettes).  
Les prévisions d'évolution des charges de personnel et autres dépenses.  
La détermination des ressources et emplois du tableau de financement.

#### Définir une stratégie de contrôle des EPRD

Les trois axes du contrôle d'un EPRD.  
La définition des priorités de contrôle.  
Approbation tacite, observations, rejet, ...  
Les conséquences du rejet d'un EPRD.

#### Utiliser les EPRD pour analyser les situations et perspectives financières.

#### Mise en situation sur un cas pratique

### Horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée  
au milieu de chaque demi-journée.

### Connexion

La session se déroulera sur internet, via  
une plate-forme de vidéoconférence.

Vous aurez seulement besoin :

- d'une connexion à haut débit (ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou Opéra.

### Documentation et interactivité

Un dossier documentaire vous sera adressé  
par courriel avant la journée d'étude.

Les interactions entre les participants et  
l'animateur auront lieu par oral et par écrit  
("chat") pendant la session.

### Analyser, contrôler les EPRD médico-sociaux

**jeudi 3 juin 2027 de 9h30 à 17h00**

Les frais d'inscription, non soumis à TVA, sont de 635 euros par participant.

### Modalités d'inscription et facturation

Le formulaire d'inscription peut être rempli sur ordinateur ou "manuellement". Il sera signé :

- ♦ soit en y apposant le cachet de la collectivité
- ♦ soit électroniquement si la collectivité adhère à une plate-forme de signature dématérialisée.

Le formulaire sera ensuite adressé par courrier électronique à **ipp@ipp.fr**

La personne ayant procédé à l'inscription recevra un **courriel de confirmation** et une **facture (au format pdf)**.

La prestation est payable à réception de facture par les organismes de droit privé

et selon les règles de la comptabilité publique par les organismes de droit public.

Toute inscription est définitive et payable intégralement mais le remplacement d'un participant peut être demandé en cas d'empêchement. Le "service fait" résulte de la tenue effective de la session à la date prévue.

### Accès à la journée d'étude

Chaque personne inscrite recevra par courriel une invitation comportant un **lien hypertexte d'accès à la journée d'étude**.

### Organisme-client

Dénomination

Eventuellement,  
numéro SIREN ou SIRET

Adresse  
postale

### Gestionnaire de l'inscription

Adresse e-mail

Prénom et NOM

Service

Téléphone

### Participants

| Civilité | Prénom | NOM | Adresse e-mail de connexion |
|----------|--------|-----|-----------------------------|
|          |        |     |                             |
|          |        |     |                             |
|          |        |     |                             |
|          |        |     |                             |
|          |        |     |                             |
|          |        |     |                             |

Nombre de participants (  ) x 635 euros = montant de l'inscription  euros

Fait à

Le

Par (nom du signataire)

Signature et cachet